

Le service de santé au travail assure la surveillance de l'état de santé des travailleurs et s'inscrit également dans une démarche globale de prévention.

Le pôle prévention conseille les employeurs, les travailleurs et leurs représentants sur les dispositions et mesures nécessaires, afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels.

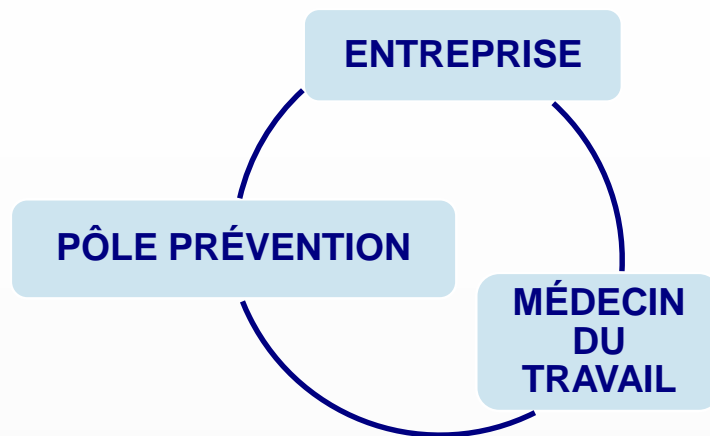
Il participe, dans un objectif de prévention, à la préservation de la santé et de la sécurité et à l'amélioration des conditions de travail.

Il s'agit d'aider les entreprises à bénéficier d'une bonne politique de prévention.



Comment nous joindre ?

Pour toute demande d'intervention, vous pouvez faire appel à nous en passant par **votre médecin du travail.**



Nous restons à votre disposition pour toute information concernant la prévention dans votre entreprise.



Association Interprofessionnelle
pour la **S**anté en **M**ilieu du **T**ravail
Zone des Chevaliers
Rue Oscar Niemeyer
BP 169 - 36003 CHATEAUROUX
Tél.: 02.54.29.42.10
Fax : 02.54.08.08.64
www.aismt36.com

A.I.S.M.T.36

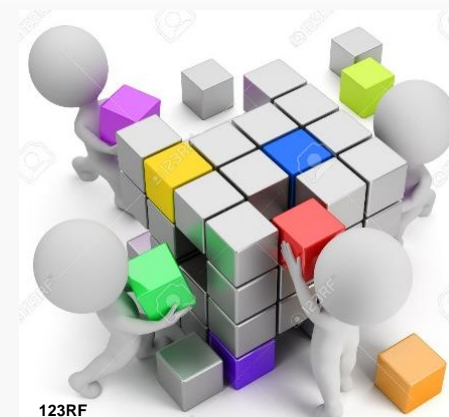
Un Pôle Prévention à votre service !

Toxicologue

**Assistante Technique en
Santé au Travail**

Technicien de mesures physiques

**Ergonomes -
Psychologues du travail**



AU-DELÀ DU SUIVI MÉDICAL, LE PÔLE PRÉVENTION ACCOMPAGNE LES EMPLOYEURS ET LEURS SALARIÉS CONCERNANT :

Aide à l'évaluation des risques chimiques
(Fiche de Données de Sécurité (FDS),
substitution des cancérogènes, mutagènes ou
reprotoxique (CMR),...)

**Aide à la réalisation
du Document Unique
d'Évaluation des Risques (DUER)**

Ergonomie
(Troubles MusculoSquelettiques (TMS),
des manutentions, des risques liés au travail
sur écran...)

**Risques
psychosociaux**

Diagnostics

Maintien dans l'emploi

Renseigner sur la réglementation relative aux facteurs
de pénibilité, à la santé et sécurité au travail, les
Équipements de Protection Individuelle (EPI),...

Études de poste

Métriologie
(Bruit, vibration, éclairage,
assainissement de l'air, polluants...)

**Participation aux groupes de travail, aux Comité d'Hygiène,
de Sécurité et des Conditions Travail (CHSCT),...**

**Animation des campagnes
d'information et de
sensibilisation**

**Conseiller, aide à l'identification,
l'analyse et la prévention des
risques professionnels**

**Conception des espaces
de travail**

Ces interventions sont comprises dans votre adhésion annuelle.